



ASSOCIATION LES AMIS DE SAINTE MARIE
PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 8 AOUT 2026

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 8 août 2026 à 17 h 30 dans la salle du Val Saint Martin à PORNIC

Mot d'accueil du président au nom du Conseil d'administration, à tous les adhérents présents ainsi que les représentants d'autres associations de quartier, Gourmalon, la Joselière, la Birochère, la Noëveillard et Préfailles.

91 adhérents ont signé la feuille de présence. L'adhésion étant familiale, beaucoup d'adhérents était accompagnés de leur conjoint(e) et avec quelques visiteurs ce sont environ 160 personnes qui ont assisté à la réunion.

Il a précisé que la réunion se déroulera en 3 étapes successives :

- *Partie statutaire : activité et votes sur le fonctionnement de l'association*
- *Partie échange : présentation d'un projet de jardin de rencontres, participation du commandant de la compagnie de gendarmerie de Pornic, accueil du maire et adjoint délégué*
- *Un moment convivial et de partage.*

PARTIE STATUTAIRE

I – RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Approbation du procès-verbal de notre AG de 2025 qui, rappelons-le, s'est déroulée dans le noir et sans son. Approuvé à l'unanimité.

Combien sommes-nous en 2026 ?

En 2013 l'association comprenait 198 adhérents, en 2026, 294 dont 9 nouvelles adhésions en un an, sans compter les 6 nouveaux de ce jour.

Chaque nouvel adhérent est signalé par un petit œillet de couleur sur son vêtement afin de prioriser les contacts avec lui.

Le conseil d'administration

Equipe solide composé de 8 membres avec une forte disponibilité.

Les outils de communication et de liaison interne :

- L'ECHO DES CRIQUES, 12 publications annuelles sous la houlette de Bertrand ROZE, son rédacteur en chef, chaudement félicité. Adressé par mail à tous les adhérents, mais également à la mairie et aux présidents des autres associations d'habitants. Une réflexion sur l'extension de cette distribution aux personnes s'intéressant à Sainte-Marie.

- Un site **asm44.org** accessible 24h/24 pour être informé sur la vie de l'association et de notre secteur, prendre connaissance des rapports, notamment notre assemblée générale, poser des questions, relayer un événement local ou souligner un problème à partager

- Une adresse électronique dédiée pour transmission d'informations urgentes asm44pdr@gmail.com

Les activités 2025-2026

Conception d'un document court rappelant les informations de base de la ville, son histoire très résumée, les commerces présents, médecins, pharmacie etc...contacts de la mairie etc...destiné plus particulièrement aux nouveaux adhérents, mais qui sera distribué à tous par mail avec le prochain ECHO DES CRIQUES.

Contacts avec la mairie allégés par l'ancienne municipalité en raison des contraintes électorales. Ce qui n'a pas empêché un sondage dit « jeune étudiant » à la sortie des bureaux de vote pour connaître notre choix de vote et nos activités associatives. Réaction ferme du président qui a saisi immédiatement la mairie et la gendarmerie celle-ci en rendant compte en préfecture.

Depuis avril 2026, les réunions avec la nouvelle municipalité ont été constructives, basée sur une écoute à deux sens entre élus et citoyens.

Une réunion générale avec les autres associations d'habitants, puis des réunions par secteur (le 6 juillet pour Sainte-Marie, secteur 3) ou par rencontres libres avec le conseiller délégué Jacques SUHARD qui tient permanence en mairie annexe le vendredi de 9 h à 12 h, à partir du mois de septembre.

Nos rappels d'attention :

- *Réaménagement du bourg, marché, jardin JOURDAN, petit 4 heures, enjeux des diagnostics archéologiques, façades du centre...*
- *Augmentation des visites du patrimoine bâti et naturel de Sainte-Marie comme celle du 27 juin réalisée par le service patrimoine de la mairie, en choisissant des animateurs bénévoles d'associations guidés par les informations de la mairie.*
- *Vigilance sur la circulation des bateaux à moteur dans la zone de protection des baigneurs.*
- *Politique des arbres. Les arbres anciens existants ont été plantés par nos prédécesseurs et forment un site remarquable dont nous profitons. De nouveaux arbres sont plantés par les nouveaux constructeurs. Grâce à cela, nous ne vivons pas en plein désert, et s'il faut protéger ces arbres, il y a sans doute lieu d'alléger un peu la réglementation extrêmement sévère. Une suggestion, créer une éco-participation intelligente comme à Préfailles, quitte, bien évidemment à planter des arbres en remplacement de ceux détruits, sur un secteur à végétaliser, en prenant en compte les enjeux du dérèglement climatique.*
- *Attention aux barbecues sauvages, sous les arbres notamment.*
- *Attention au poids des règlements de construction ou d'extension qui amène à freiner ou bloquer des aménagements sages et des ventes par le surenchérissement du coût des travaux.*

Vigilance sur les questions de sécurité. Oui à des fêtes pour les jeunes à PORNIC, mais pas de tricherie de fêtes privées à 400 participants jusqu'à 4 h du matin et sur 48 heures comme au Clion, au détriment des voisins. L'arrêté du maire actuel après la commission de sécurité a bien pris en compte le risque sécurité.

Veille et réponse aux questions de construction et d'urbanisme qui nous ont été posées par des adhérents en cours d'année.

Veille également sur le réaménagement de la structure terrestre du port de plaisance qui appelle notre attention en faveur de son attractivité à terre aussi avec des cheminements plus agréables qu'entre les parkings.

QUITUS au conseil d'administration

Le rapport moral est mis au vote et approuvé à l'unanimité

II – RAPPORT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2025

La parole est donnée à Claude LETERRIER notre trésorier pour la présentation des comptes.

COMPTES ANNUELS

POSTES	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Assurances	201,45		
Cotisations		3.354,00	
Dons à l'asso.		316,00	
Don SNSM/POMPIERS	350,00		
Intérêts livret A		219,80	
Affranchissement	50,94		
Frais bancaires	24,00		
Réceptions	2.666,86		
Imprimerie	202,90		
Secrétariat	997,57		
Billets musée	253,00		
	4.746,72	3.889,80	856,92
Achat thalasso	5.000,00		5.000,00
Vente thalasso		4.115,00	+ 4.115,00
Vente musée		253,00	+ 253,00
Résultat d'exploitation	9.746,72	8.257,80	- 1.488,92
Stock thalasso		750,00	+ 750,00
TOTAL	9.746,72	9.007,80	- 738,92
	=====	=====	=====

Il est constaté un déficit dû essentiellement aux frais de réceptions, incluant ceux des conviviales exceptionnelles de 2025.

TRESORERIE

	31/12/24	31/12/25
CREDIT AGRICOLE	2.315,67	775,95
LIVRET A	10.184,19	10.403,99
SOLDE DE TRESORERIE	12.499,86	11.179,94
	=====	=====

Ce solde montre la gestion sereine du budget, assurant d'avance une année de fonctionnement.

Soumis au vote, le rapport financier est approuvé à l'unanimité

En complément de ce rapport financier, il est précisé que la cotisation reste fixée 15 € par famille.

La subvention de 200 € au profit de la SNSM est maintenue.

Il sera discuté dans les prochaines semaines d'une subvention à un site d'aide aux victimes des incendies de forêt.

III – RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Quatre membres du conseil d'administration arrivent à l'expiration de leur mandat et se représentent à vos suffrages.

Il s'agit de :

- Claude LETERRIER
- Bertrand ROZE
- Patrice HOYON
- Bruno ISAIA

Aucun autre candidat n'a proposé sa candidature. Si des personnes désirent rentrer au CA, elles peuvent nous contacter, elles seront invitées à une réunion et, le cas échéant, cooptées en vue de la présentation de leur candidature lors de la prochaine assemblée générale.

Les 4 candidats sortants sont réélus à l'unanimité.

IV – INTERVENTIONS DIVERSES

L'ordre du jour de l'AG étant terminé il est donné la parole aux intervenants :

Présentation d'un projet de jardin sur le terrain de Mme JOURDAN

La parole est donnée à Alice VITTE et Pierre BERTIN qui ont créé une association loi 1901 dénommée CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE PORNIC ; ils portent le projet d'aménagement de jardins de bourg, et plus particulièrement sur un terrain de 750 m², situé dans le bourg de Sainte Marie, rue Charles de Foucauld, acquis par la mairie en 2019.

Ce jardin comprendrait un espace clos de galeries couvertes de végétation avec un puits et une fontaine, un jardin dédié aux plantes médicinales, un espace productif de

légumes et de plantes tinctoriales et un verger, le tout dans les codes des jardins monastiques bénédictins du IX^{ème} siècle

Il serait géré par une association et il y serait organisé des ateliers pour l'entretien des jardins avec cours de botanique sur le terrain.

Ce projet serait financé à hauteur de 30.000 € par le département et à hauteur de 29.999 € par la ville de Pornic

Il ne s'agit que d'un projet, la destination de ce terrain n'est pas encore arrêtée. Elle fait partie intégrante du réaménagement du bourg et fera l'objet de réunions d'information et de concertation

Intervention du Chef d'Escadron Nicolas RIBON, commandant de la Compagnie de gendarmerie de PORNIC

Nouvel arrivant au 1^{er} août en qualité de commandant de la compagnie de gendarmerie de Pornic, le Chef d'Escadron Nicolas RIBON nous apporte quelques informations

Organisation de la compagnie de Pornic

25 communes de St Brévin à Paulx

115.000 habitants l'hiver tous couverts par la gendarmerie, 2 parquets (2/3 sur St Nazaire – 1/3 sur Nantes) 5 unités, une brigade de recherche et un PSIG, 122 militaires et 64 en renfort l'été (réservistes, départementaux et gendarmerie mobile).

Depuis octobre 2023, 3 communautés de brigades, Pornic, Saint Brévin et Machecoul avec 40, 30 et 20 gendarmes respectivement. La COB de Pornic a 3 brigades (Pornic, Villeneuve et Chaumes en Retz) avec une bande littorale et retro-littoral à St Hilaire de Chaleçons.

Rappel des faits entre juillet 2025 et juillet 2026

1986 infractions routières dont 164 pour alcool et stupéfiants, 5.000 heures d'interventions

10 accidents dont 4 avec alcool

1599 interventions dont 116 pour violence intra-familiale et 124 pour tapage (plus qu'en 2025) 201 infractions pour violence physique, 504 pour vol, 142 pour vols sur véhicules, 11 dépôts sauvages d'ordures, 112 pour usage de stupéfiant et 134 avec revente, 640 interventions sur appel de particuliers (60 de moins qu'en 2025) ; arrivée des gendarmes dans les 15 minutes à 75% des cas.

Pour les tapages, l'intervention n'a lieu qu'au second appel, lorsqu'une intervention est déjà en cours.

Intervention de M. Antoine HUBERT, maire de Pornic

Antoine HUBERT nouvellement élu Maire de Pornic nous apporte les informations suivantes

Distributeur de billet dans le bourg de Sainte Marie, la Mairie souhaite pouvoir trouver une solution

Création d'un poste de garde champêtre au 1^{er} octobre (police rurale, sanction liée aux dépôts sauvages d'ordures)

Etude sur les opérateurs téléphoniques pour créer une nouvelle antenne, la réception étant très mauvaise dans certains quartiers.

Réflexion sur la rue François Mauriac : réunion d'échange le 19 août à 19 h à la mairie annexe, avec les riverains.

Modification du PLU (modification des règles de construction par rapport au PVAP, diminution des hauteurs de constructions sur certains secteurs, aménagement par rapport au retrait de côte etc...) apportez vos réflexions sur le site internet, y compris par rapport au recul du trait de côte

Également sur le site pour les ouvrages de défense des risques de subversion marine 2030-2050

Port de la Noëveillard : études reprises avec le conseil mixte des ports pour le réaménagement terrestre, des commerces et cheminement en bordure d'eau.

Le président rappelle divers points de réflexion à venir : ouverture de l'éclairage public juste avant la nuit, réglage de l'horloge pour éviter des allumages anticipés ; respect des chemins côtiers ; taille des haies privatives qui débordent sur les trottoirs, nettoyage des regards d'eau pluviale, lutte contre les nuisances sonores, rampe PMR aux Sablons, réaménagement de la plage Monbeau demandée depuis 2023...

Pour cette réunion, le président remercie le député, Jean-Michel BRARD pour sa présence, mais lui a confirmé ses priorités pour 2026 : donner la parole aux nouveaux venus, jeunes botanistes, commandant de gendarmerie et maire.

La réunion étant terminée à 19h30, les participants sont invités à partager un moment convivial autour d'un pot.